

RUSSIE-EUROPE : DE LA CONVERGENCE À LA DIVERGENCE



JACQUES SAPIR *

Les relations entre l'Europe et la Russie sont un sujet à la fois central, mais aussi largement conflictuel, que ce soit en Europe *et* en Russie. Cet article va tenter d'explorer les représentations russes de ces relations.

Il est en effet clair que la Russie est dépendante des économies des pays européens. Ceci se mesure en particulier dans les moments difficiles. La récession qui frappe l'Europe depuis 2011 a, bien entendu, eu un impact non négligeable sur l'activité économique de la Russie. Elle a affecté l'activité des exportateurs, qu'il s'agisse des exportateurs d'hydrocarbures ou des exportateurs de produits semi-finis (acier, métaux non ferreux, produits chimiques de base). Ces exportations, quoique moins spectaculaires que celles des hydrocarbures, ont en réalité un impact bien plus important sur l'activité économique par le biais des chaînes de sous-traitance. De ce point de vue, l'impact de la crise en Europe sur l'emploi industriel en Russie a été sensible, mais somme toute assez bien digéré. Le taux de chômage est aujourd'hui aux environs de 5,5 % de la population active. Néanmoins, la Russie, dont l'Europe est le premier partenaire commercial, a « importé » en partie la récession ou la stagnation que connaît le continent européen. C'est ce phénomène qui a déclenché au sein des élites tant politiques qu'économiques russes une réflexion approfondie sur l'avenir des relations économiques avec l'Europe, mais aussi avec d'autres partenaires et en premier lieu des partenaires asiatiques.

* DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Un pivotement et ses limites

26

Dès la fin de l'année 2012, la croissance économique s'est mise à ralentir en Russie. Devant la situation économique de l'Union européenne, il y avait un risque de connaître cette situation pendant encore plusieurs années. On parle de plus en plus de la perspective d'une « décennie perdue » en Europe, et en tous les cas pour les pays de la zone euro. Cette perspective n'a été perçue que progressivement au sein des élites politiques et économiques de la Russie. Vue comme un risque potentiel en octobre 2012, mais comme un risque que les européens pouvaient réduire et limiter, du moins dans la vision des dirigeants russes, cette perspective est devenue un fait objectif à l'automne 2013. Durant cette période, les dirigeants russes ont progressivement fait le constat de l'incapacité des dirigeants européens à prendre la mesure de la gravité de la situation économique. Ceci n'a certainement pas dû être facile car ils tenaient, en règle générale, ces dirigeants pour compétents et rationnels en ce qui concerne les mesures de politique économique. Le constat de l'impuissance des dirigeants européens, dans un domaine où ils étaient réputés être passés maîtres, a profondément ébranlé l'image de ces dirigeants européens pour l'élite russe. Elle a entraîné, par réaction, un changement important dans la stratégie du gouvernement russe. Ce changement se traduit par le choix vers l'Asie, choix qui a été fait en réalité entre la fin de 2012 et la fin du printemps 2013. De ce point de vue, on peut parler d'un réajustement pragmatique de la politique économique de la Russie¹.

Ils'agit tout à la fois de trouver de nouvelles sources de croissance pour l'économie russe et de constituer un bloc géopolitique capable de résister aux tentatives de déstabilisation américaines. Sur le plan économique, le principe d'une diversification des partenaires commerciaux est très certainement judicieux. Mais la réalisation de ces objectifs aurait du être étalée dans le temps. La dépendance de la Russie vis-à-vis des économies des pays européens, tout comme d'ailleurs la dépendance de ces économies vis-à-vis de la Russie, reste importante. On peut le constater sur les tableaux suivants.

¹ Clément-Pitiot H., « La stratégie de l'économie russe en perspective : le choix du pragmatisme ? », *Note de l'Observatoire franco-russe*, Moscou, 2014, n° 6, 26 p.

Tableau 1
Exportations et importations de la Russie par zone géographique (2013)

A. Exports

| | Reste du monde | CEI | BRICS | Autre Asie | Iran et Turquie | Suisse et Norvège | États Unis et Canada | UE |
|------|----------------|--------|-------|------------|-----------------|-------------------|----------------------|--------|
| 2000 | 12,0 % | 15,5 % | 6,9 % | 4,2 % | 3,6 % | 3,9 % | 4,6 % | 49,2 % |
| 2005 | 7,7 % | 15,6 % | 7,4 % | 3,0 % | 5,3 % | 4,7 % | 2,7 % | 53,6 % |
| 2010 | 6,0 % | 17,7 % | 7,8 % | 6,7 % | 6,0 % | 2,4 % | 3,4 % | 50,0 % |
| 2011 | 7,6 % | 18,2 % | 9,0 % | 6,1 % | 5,6 % | 2,4 % | 3,3 % | 47,8 % |
| 2012 | 7,2 % | 17,6 % | 9,7 % | 6,2 % | 5,6 % | 2,2 % | 2,5 % | 49,0 % |

B. Imports

| | Reste du monde | CEI | BRICS | Autre Asie | Iran et Turquie | Suisse et Norvège | États Unis et Canada | UE |
|------|----------------|--------|--------|------------|-----------------|-------------------|----------------------|--------|
| 2000 | 7,8 % | 34,2 % | 5,9 % | 3,0 % | 1,2 % | 1,3 % | 8,5 % | 38,2 % |
| 2005 | 7,8 % | 19,2 % | 11,0 % | 10,5 % | 1,9 % | 1,6 % | 5,1 % | 42,8 % |
| 2010 | 8,1 % | 13,9 % | 20,4 % | 8,3 % | 2,2 % | 1,7 % | 5,5 % | 39,9 % |
| 2011 | 7,9 % | 14,7 % | 18,8 % | 9,4 % | 2,2 % | 1,6 % | 5,4 % | 40,1 % |
| 2012 | 9,4 % | 12,7 % | 19,3 % | 9,4 % | 2,3 % | 1,5 % | 5,7 % | 39,6 % |

BRICS : Brésil, Chine, Inde et Afrique du Sud. Autre Asie : Japon, Corée, Singapour et Vietnam. Source : Banque centrale de Russie.

Même si la part de l'Europe dans le commerce extérieur de la Russie est appelée à baisser du fait de la conjoncture économique comme désormais du fait de raisons géopolitiques, elle devra initialement certainement rester importante. En fait, la solution ne réside donc pas tant dans une réorientation des flux de commerce extérieur (même si cette réorientation est apparue comme nécessaire dès 2012²).

Le projet d'intégration eurasiatique

La constitution d'un espace commun sur le continent eurasiatique a été présentée par le président Vladimir Poutine lors des entretiens « Valdai » qui se sont tenus du 22 au 24 octobre 2014 à Sotchi. Ce projet apparaît à la fois comme une réponse aux problèmes, tant économiques que politiques, avec les pays de l'Union européenne, mais aussi comme une continuation de ces relations. S'il se réalise, il fera de la Russie un pont entre l'Europe et l'Asie. Il faut donc voir ce projet comme un projet géopolitique et comme un projet économique.

28

En géopolitique, il s'agit d'éviter une nouvelle coupure de cette masse continentale, que ce soit en évitant la reconstitution des blocs de la guerre froide, mais aussi en prévenant un possible retour du conflit entre la Russie et la Chine. C'est un point essentiel pour les dirigeants russes. On a tendance à ignorer en Europe qu'en Extrême-Orient, et ce, contrairement à ce qui s'est passé en Europe, il n'y a pas eu de rétractation de la Russie avec la fin de la guerre froide. La dissolution de l'URSS ne s'est nullement accompagnée de modifications de frontières. L'idée de pouvoir, à travers cet accord, arrimer la Chine à un projet continental est une dimension importante de la pensée stratégique de Vladimir Poutine. En économie, il voit aussi l'intérêt, pour la Russie, d'être un pont entre l'Europe occidentale et la Chine. Dmitry B. Kovalin, un des chercheurs les plus remarquables de l'Institut de prévisions économiques de Moscou, a réalisé une étude commanditée par le conseil de l'Union eurasiatique, sur les avantages d'un système commun de transport entre le Belarus, le Kazakhstan, la Russie et

² Ce qui ressort des entretiens au *Club Valdai* d'octobre 2012. Voir Sapir J., « La diplomatie russe, entre Asie et Euro(pe) », note postée sur *RussEurope*, le 27/10/2012, <<http://russeurope.hypotheses.org/390>>.

la Chine³. Cette étude a été réalisée par l'Institut de prévision de l'économie nationale (IPEN-ASR). Il faut ici rappeler que l'Union eurasiennne (UEurAs), et ce, contrairement à l'Union européenne, à une pratique de la coopération qui repose sur les relations bilatérales. En effet, l'intégration procède de la coopération multilatérale, et non de la constitution d'instances décisionnelles supranationales. Ainsi, les ministères des transports nationaux conserveront la mainmise sur le système de Transport dans le cadre de leurs pays. La commission de l'Union Eurasiennne aura avant tout un rôle consultatif et coordonnera les plans nationaux d'investissements. En fait, cette stratégie de développement intégrée ne remplace pas la stratégie ferroviaire nationale.

Au vu du territoire de l'UEurAs, les transports ferroviaire et aériens ont un rôle important. Ils représentent 8 % du PIB et ils emploient, au total, 15 millions de personnes. Le volume transporté est supérieur à 150 millions de tonnes par chemins de fer. Cette étude a permis de montrer deux choses : jusqu'en 2020, pour le Belarus, il y aura un accroissement de 5 % uniquement lié à l'intégration et à l'intérieur de l'UEurAs tout entière, le transport va s'accroître de 7 %.

Les gains directs en PIB seront pour le Belarus de 0,4 % par an, de 0,5 % par an pour le Kazakhstan et de 0,1 % pour la Russie. Le volume de transport devrait s'accroître de 8,5 % en 2025 (et de 12 % jusqu'en 2030). Il est plus faible pour la Russie, devant atteindre en moyenne 0,1 % par an jusqu'en 2030. C'est compréhensible du fait de la taille générale de l'économie. Le premier résultat est donc que l'UEurAs bénéficiera avant tout au Belarus et au Kazakhstan et peu à la Russie.

Mais, et c'est un point très important, le volume de fret en transit augmentera très fortement. L'intégration des systèmes de transport fera de la Russie un « pont » entre l'Europe et l'Asie (la Chine). C'est là que se situerait l'effet positif maximal pour la Russie, qui serait donc un effet indirect et non un effet direct. Une partie du trafic pour l'instant maritime devrait se faire par chemin de fer. Cet effet est estimé entre 0,4 % et 0,6 % de croissance du PIB par an. On mesure donc que l'idée de constituer un « pont » entre l'Europe et l'Asie a donc un sens tout particulier pour la Russie. Un

³ Il a présenté les résultats de cette étude au séminaire franco-russe sur le développement régional, qui s'est tenu à l'EHESS les 6 et 7 octobre derniers.

accord de principe a été signé à l'été, prévoyant 230 milliards d'euros d'investissements dans les 15 prochaines années⁴.

Les effets de cet accord se sont fait sentir en Asie. Le gouvernement de la Corée du Sud s'est rallié en octobre à l'idée d'une initiative eurasienne joignant la Corée à la Russie pour les questions énergétiques et de transport. Il faut remarquer que ces initiatives prédatent les sanctions. La Russie a décidé en réalité depuis plusieurs années d'étudier la question du développement des transports dans les régions de Sibérie orientale et de l'Extrême-Orient. Le but est d'accroître le volume du fret transporté, mais aussi d'augmenter le niveau de vie dans ces régions. Ce projet inclut la modernisation du BAM (qui passerait à deux voies alors qu'il est actuellement à voie unique), le développement du port de Magadan, et la desserte ferroviaire de Magadan et des ports de la côte orientale. Les coûts d'investissement seront importants, probablement autour de 4 milliards d'euros pour la desserte ferroviaire des ports. On constate donc que l'idée de l'intégration eurasiatique est un projet cohérent, tant du point de vue géopolitique que du point de vue économique. C'est, à l'évidence, un projet majeur pour le gouvernement russe et pour Vladimir Poutine car il permettra d'équilibrer économiquement les relations de la Russie entre l'Europe et l'Asie. De plus, il permettra aussi de sortir la Russie de sa trop grande dépendance vis-à-vis de l'Europe. De ce point de vue, les ambitions géostratégiques de cet accord sont indissociables des avantages économiques. Il faut maintenant comprendre ce qui a entraîné l'éloignement progressif de la Russie par rapport à l'Europe.

30

La déception russe

Vladimir Poutine est présenté dans la presse tant française qu'européenne comme un « ennemi » de l'Europe. Or, il est très probablement le dirigeant russe le plus marqué par la culture européenne, le plus pro-européen, et ayant la plus grande expérience concrète de l'Europe. Son affectation dans les rangs du défunt KGB était le contre-espionnage dans l'ex-RDA. Mais on a pu noter une certaine déception vis-à-vis de l'Europe, et de l'Occident en général. De ce point de vue, il est essentiel de chercher à comprendre ce qui

⁴ <<http://french.peopledaily.com.cn/Economie/n/2014/1013/c31355-8794099.html>>.

peut motiver tant cette déception qu'un changement d'analyse qu'il partage avec de nombreux autres dirigeants russes.

Le discours prononcé par la président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine⁵, à l'occasion de la tenue du XI^e « Club Valdai » qui s'est déroulé à Sotchi, est à cet égard appelé à prendre une place importante dans la définition de la politique étrangère de la Russie. Ce n'est pourtant pas la première fois que Vladimir Poutine se livre à pareil exercice. Il l'avait déjà fait en février 2007 à Munich⁶, mais on a eu tendance à oublier le contenu de ce discours, qui apparaît aujourd'hui comme largement prophétique.

Quoi que l'on puisse penser de la politique internationale russe, il faut donc s'arrêter sur ce texte et chercher à comprendre ce qu'un tel discours signifie. Ce n'est pas tous les jours, en effet, qu'un dirigeant de l'importance de Poutine s'exprime sur le fond de la nature des relations internationales. La comparaison entre le discours prononcé à Sotchi le 24 octobre 2014 et celui de 2007 n'en devient alors que plus importante. Le discours de Munich, venant après la période de tension internationale provoquée par l'intervention américaine en Irak, en tirait en quelque sorte un bilan. Ce discours indiquait la conscience au moins diffuse d'une crise dangereuse des représentations des relations internationales par rapport à laquelle il importait de prendre date.

Il est très regrettable que ce discours, certes discuté et largement commenté parmi les spécialistes, n'ait pas eu plus de retentissement. Il anticipait de manière étonnante les diverses crises que le monde allait traverser dans les années suivantes. Le discours de 2014 survient alors que les relations internationales se sont à nouveau largement dégradées. La crise ukrainienne a mis face à face la Russie, appuyée par une large partie des pays considérés comme « émergents », et les États-Unis et leurs alliés. Ce discours, peut-être moins riche sur le plan des principes, mais certainement plus précis quant à la définition des risques et des menaces, constitue lui aussi un moment fort dans les relations internationales.

⁵ Le texte original (en russe) peut être consulté à l'adresse suivante : <<http://kremlin.ru/news/46860>>. Pour la traduction française : <<http://www.sayed7asan.blogspot.fr>>.

⁶ Voir la déclaration du président russe lors de la conférence sur la sécurité qui s'est tenue à Munich le 10 février 2007 et dont le texte a été traduit dans *La Lettre Sentinel*, n° 43, mars 2007.

Un constat pessimiste

Dans le discours prononcé le 24 octobre 2014, Vladimir Poutine exprime un fort pessimisme quant à l'évolution des relations internationales. Ceci se ressent sur les relations entre l'UE et la Russie. Alors que le discours de Munich en 2007 proposait une nouvelle logique à ces relations, il exprime au contraire aujourd'hui le constat que rien n'ayant été changé, la dégradation est inévitable. Reprenons ses expressions ; le premier constat porte sur la nature de la situation internationale : « Tout d'abord, les changements dans l'ordre mondial – et tout ce que nous voyons aujourd'hui constitue des événements de cette ampleur – ont généralement été accompagnés sinon par une guerre et des conflits à l'échelle mondiale, du moins par des chaînes de conflits locaux intenses. Deuxièmement, la politique mondiale est avant tout une question de leadership économique, de guerre et de paix, avec une dimension humanitaire, incluant les droits de l'homme. »

32

On voit que, dans les mots prononcés, et il faut ici rappeler que chez un dirigeant politique les mots sont en quelque sorte des actes, il n'est plus question d'une organisation multipolaire du monde, mais bien de ce qu'il appelle le leadership économique, c'est-à-dire la question en réalité de l'hégémonie. Cette question pose immédiatement le problème de la guerre et de la paix. La dramatisation des enjeux correspond à la période. Nous avons connu, depuis 2011, la guerre de Libye dont les conséquences se sont fait sentir sur l'ensemble de la bande sahélienne et en particulier au Mali, au Niger et au Nigéria, la guerre de Syrie qui déborde sur une large part du Moyen-Orient et aujourd'hui une guerre larvée, qui ne dit pas son nom, mais qui est bien réelle, à l'est de l'Ukraine.

Le constat tiré est empreint d'un profond pessimisme, comme si Poutine, et avec lui une grande part de l'élite politique russe, avait cru réellement dans la possibilité pour les puissances internationales de dépasser le conflit et d'en arriver à une époque de coopération, et avait été cruellement déçu par la réalité du comportement de certains pays, et au premier chef des États-Unis. On sent bien que l'incompétence, mais aussi l'agressivité dont ont fait preuves les dirigeants de Washington, que ce soit sous Georges W. Bush ou son successeur, ont laissé des traces profondes chez les dirigeants russes. Mais, ce pessimisme est aussi le produit du constat de l'alignement de l'Union européenne sur les États-Unis et de l'absence de forces

de rappel contrebalançant la politique américaine. Ce faisant, il prononce des mots qui sonnent comme un requiem de ce rêve de coopération. Le fait qu'il réduise l'enjeu des événements en cours à la question du leadership économique donne la mesure du pessimisme de son discours.

La question du droit

Vladimir Poutine renvoie alors son auditoire sur les conséquences de cette situation et déroule un parallèle extrêmement important entre la situation actuelle et celle qui était issue de la Seconde Guerre mondiale. Ce passage reprend un des thèmes constamment mis en avant par le président russe depuis 2007, celui du droit international. Il commence à nouveau par un constat : « Malheureusement, il n'y a aucune garantie et aucune certitude que le système actuel de sécurité mondiale et régionale soit en mesure de nous protéger des bouleversements. Ce système a été sérieusement affaibli, fragmenté et déformé. Les organisations internationales et régionales de coopération politique, économique, et culturelle traversent également des temps difficile. » Ce constat pouvait d'ailleurs être tiré dès 2003, quand les États-Unis sont passés outre la décision du Conseil de sécurité pour envahir l'Irak. Comparant alors la situation actuelle avec celle qui prévalait en 1945, il énonce la nécessité de se doter d'un système de relations internationales qui permettent une forme de régulation des intérêts des puissances. On revient donc à un monde « Westphalien », c'est-à-dire régi par des règles, mais dont l'origine même est l'existence d'États-nations : « L'essentiel est que ce système doit se développer, et malgré ses diverses lacunes, il doit au moins être capable de maintenir les problèmes mondiaux actuels dans certaines limites et de réguler l'intensité de la concurrence naturelle entre les nations. Je suis convaincu que nous ne pouvions pas prendre ce mécanisme de freins et contrepoids que nous avons construit au cours des dernières décennies, parfois avec les plus grands efforts et difficultés, et tout simplement le détruire sans rien reconstruire à sa place. Sinon, nous serions laissés sans instruments autres que la force brute ». On voit alors s'exprimer la peur d'un monde sans règles, ouvert justement à ce que Vladimir appelle la « force brute ».

Cette situation découle bien entendu des conditions de la fin de la guerre froide. Au lieu d'aboutir à un cadre stable et reconnu

par tous, la fin de la guerre froide a donné l'illusion à un pays, les États-Unis, qu'il était dans la toute-puissance. On a décrit, dans un ouvrage publié en 2008, les conséquences de cette illusion⁷. Le constat de la nécessité impérative de reconstruire un cadre de droit international pouvait en être tiré, constat qui s'appuyait sur un autre : celui qu'une telle reconstruction ne pourrait procéder que des États et de la sanctuarisation de ces derniers. Pourtant, c'est tout le contraire qui est survenu. On a continué sur la pente de la destruction des règles et du droit international, en particulier quand en 2011 les pays occidentaux ont « interprété » de manière unilatérale leur mandat des Nations unies pour se livrer à une véritable guerre d'agression contre la Libye. Vladimir Poutine poursuit alors : « Pardonnez l'analogie, mais c'est la façon dont les nouveaux riches se comportent quand ils se retrouvent tout à coup avec une grande fortune, dans ce cas sous la forme d'un leadership et d'une domination mondiale. Au lieu de gérer leur patrimoine intelligemment, pour leur propre bénéfice aussi bien sûr, je pense qu'ils ont commis beaucoup de folies. Nous sommes entrés dans une période de différentes interprétations et de silences délibérés dans la politique mondiale. Le droit international a maintes fois été forcé de battre en retraite, encore et encore, par l'assaut impitoyable du nihilisme légal. L'objectivité et la justice ont été sacrifiées sur l'autel de l'opportunisme politique. Des interprétations arbitraires et des évaluations biaisées ont remplacé les normes juridiques. »

Mais, et cela le président russe le sait bien, la reconstruction d'un cadre de droit international est une œuvre de longue haleine, qui impliquera des conflits importants, et dont certains seront nécessairement des conflits militaires. Si, dans le cadre du droit « westphalien » la souveraineté des États doit être impérativement respectée, une addition importante fut faite en 1945, dans la Charte des Nations unies, concernant la liberté des peuples à décider pour eux-mêmes, et donc sur les processus référendaires décidant de l'autodétermination. Dans ce discours, c'est aussi à ce principe que se réfère Vladimir Poutine, en raison de sa mise en œuvre en Crimée et dans l'est de l'Ukraine.

⁷ Sapir J., *Le Nouveau XXI^e Siècle*, le Seuil, Paris, 2008.

Les accords de Minsk et l'existence d'une prétendue « diplomatie européenne »

C'est dans ce contexte qu'il convient de regarder l'accord dit « de Minsk » qui a été signé le 12 février dernier entre le président Porochenko (pour Kiev), Mme Merkel, M. Hollande et le président Poutine. Cet accord visait à l'existence d'un cessez-le-feu stable dans le Donbass, mais aussi tentait de mettre au point ce qui pouvait ressembler à un accord politique entre les insurgés et le gouvernement de Kiev.

Pour que le cessez-le feu soit respecté, il faut qu'un corps d'observateurs, susceptible de faire de l'interposition entre les deux adversaires, soit créé. L'OSCE, qui est nommément désignée dans l'accord, n'a pas les moyens de faire cela. De plus, sa légitimité pourrait être contestée. La seule solution stable serait la constitution de contingents de « Casques bleus » des Nations unies. Mais, une telle solution doit être acceptée par le gouvernement de Kiev et doit être validée par le Conseil de sécurité, ce qui implique un accord des États-Unis. C'est ici que l'on mesure les limites de la solution Merkel-Hollande. De fait, les États-Unis sont aujourd'hui directement partis du conflit. Ils doivent donc être associés à son règlement, ou montrer par leur attitude qu'ils ont fait le choix de la guerre. Tant qu'un cessez-le-feu stable, observé et vérifié ne sera pas en place, l'accord sera nécessairement des plus fragiles.

Mais, il y a d'autres raisons de penser que cet accord pourrait bien ne jamais être appliqué. Les termes de l'accord sont très clairs : un statut de grande autonomie doit être concédé aux insurgés et, *sur cette base*, le gouvernement de Kiev pourra recouvrer le contrôle de la frontière entre l'Ukraine et la Russie (articles 9 et 11 de l'accord). Or, le gouvernement de Kiev a indiqué son refus d'envisager une « fédéralisation » du pays, dans le cadre d'une refonte de la Constitution, qui devrait être réalisée d'ici à la fin de 2015. De même, le ministre de la Justice de Kiev, M. Klimkin, s'est déclaré opposé à une amnistie générale. Or, cette amnistie est bien l'une des *conditions* de l'accord (article 5 de l'accord).

Très clairement, à l'heure actuelle, le régime de Kiev n'a nullement l'intention d'appliquer les clauses politiques de l'accord. Or, on comprend bien que si ces clauses ne sont pas appliquées, la guerre reprendra inévitablement, sauf si l'on s'achemine vers une solution de type « ni paix ni guerre », ce que l'on appelle un

« conflit gelé ». Cependant, une telle solution de « conflit gelé » n'est envisageable *que si des forces d'interposition prennent position entre les belligérants*. On est donc ramené à la question d'un hypothétique contingent de « Casques bleus » et de ce fait à la question de l'insertion des États-Unis dans le processus d'un accord. On mesure ici, à nouveau, les limites de l'option prise par Mme Merkel et M. Hollande. À vouloir prétendre que les Européens pouvaient trouver sur leurs seules forces une solution à ce conflit, ils se sont enfermés dans une situation sans issue.

36 De ce point de vue, la tentative de l'Allemagne et de la France d'aboutir à un règlement dans le cadre européen semble avoir elle aussi échoué. On pouvait comprendre la volonté de Mme Merkel et de M. Hollande de trouver une solution à ce conflit. Mais, pour qu'il en soit ainsi, il aurait fallu que les États-Unis soient restés à l'écart, ce qui n'est pas le cas. Il est clair pour tous aujourd'hui que les États-Unis sont aujourd'hui une partie prenante à ce conflit par leur soutien financier et politique, et aussi indirectement militaire, au gouvernement de Kiev. On estime entre 150 et 400 le nombre des conseillers civils (qu'ils soient américains ou financés par des institutions américaines) qui œuvrent auprès du gouvernement dans les différents ministères et de 400 à 600 les conseillers militaires, qui entraînent les unités de Kiev. Les États-Unis sont les seuls qui ont aujourd'hui la capacité d'exercer des pressions suffisantes sur le gouvernement de Kiev pour le convaincre d'appliquer cet accord. Il faut reconnaître ce fait, qui correspond à l'inefficacité de la diplomatie européenne. Si Paris et Berlin s'étaient émancipés de la tutelle de Bruxelles (et de celle de l'OTAN) et avaient dès le mois de juin œuvré pour une approche globale et raisonnable, peut-être qu'ils auraient pu tenir les États-Unis à l'écart de la crise ukrainienne. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

Pourtant, la Russie, par la voix de Vladimir Poutine, a accepté cela. Il est probable qu'il ne l'a fait que dans le but de démontrer l'incapacité d'une diplomatie germano-française d'exister, du moins tant que nos deux pays sont liés comme ils le sont aujourd'hui aux États-Unis.

Mettre la Russie en mesure de faire face à cette nouvelle situation internationale

Par ailleurs, on n'a pas assez remarqué que, de cette analyse de la situation internationale, découlait alors un programme pour la Russie elle-même.

La puissance américaine a donc été directement perçue à partir de 2003-2004 comme une menace directe quant à la sécurité de la Russie, mais aussi à celle de ses alliés stratégiques. Cette perception s'est brutalement amplifiée à partir de 2011, mais elle s'est aussi transformée. Si, jusque là, les dirigeants russes maintenaient l'espoir d'une coopération équilibrée, à laquelle les pays auraient pu finir par arriver, il semble aujourd'hui qu'ils tirent le constat d'une action américaine visant ce qu'ils appellent le « leadership mondial ». Vladimir Poutine a ainsi été conduit à aller sans doute plus loin qu'il ne l'avait imaginé en 2000-2001 et même en 2007. Mais, son action, même si elle fut autant réactive qu'active, a contribué à l'échec du projet américain et à redistribuer les cartes. De ce point de vue, le retour de la Russie a été un événement marquant. La Russie a quelques arguments à faire valoir pour la constitution d'un grand « front » des pays refusant l'hégémonie américaine. Ce faisant, la Russie est contrainte d'affronter l'Europe. Non que cette dernière ait un quelconque projet en elle-même. Mais, par son alignement sur l'OTAN, elle entérine de fait un alignement avec la politique américaine. D'une certaine manière, une Europe réellement indépendante des États-Unis aurait été un partenaire, peut-être difficile, mais essentiel pour la Russie. L'Europe actuelle, largement alignée sur les États-Unis, n'existe tout simplement plus pour Vladimir Poutine.

37

La vision politique de l'environnement international, mais aussi de la possibilité de relations apaisées entre la Russie et l'Europe, de Vladimir Poutine et de ses conseillers est aujourd'hui nettement plus pessimiste que celle qu'ils pouvaient formuler quand ils sont arrivés au pouvoir en 2000 et cela aura des retombées en Russie même.

Résumé :

À partir de 2012, la crise européenne a impacté l'économie de la Russie, ce qui a conduit ce pays à s'interroger sur l'avenir de ses relations économiques avec l'Europe tout autant qu'avec ses partenaires asiatiques qui semblent connaître un regain d'intérêt. Le conflit ukrainien a de surcroît dégradé la relation avec l'Europe qui est apparue moins autonome qu'espéré par rapport aux États-Unis.

